



"Crèche and Do"

Association Loi 1901
Crèche à domicile
Services d' "aide maman"
Services périscolaires

Responsable de la structure
Frédérique DOUSSET

mercredi 4 novembre 2015,

COURRIER NOVEMBRE 2015 **À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANTES À DOMICILE**

• **CRECHE AND DO FAIT PEAU NEUVE !**

Le week-end du 17 / 18 octobre, l'équipe ainsi que quelques personnes (dont la Présidente de l'association, les conjoints, les enfants de l'équipe, les amis...) ont consacré leur temps à détapisser, poncer, enduire et peindre... dans la joie et la bonne humeur !

Afin d'illuminer l'association et de finaliser notre travail, un peintre est intervenu la semaine du 26 au 30 octobre, il terminera les travaux le week-end prochain. Nous vous remercions pour votre compréhension concernant l'annulation de quelques ateliers pendant la semaine de chantier, mais nous ne pouvions faire plus court...

Un Grand Merci en tous les cas à tous les bénévoles pour leur investissement dans notre association et aux intervenantes qui s'étaient proposées et que nous n'avons pas pu accueillir faute de place (c'était déjà collés-serrés à certains moments !) mais nous n'hésiterons pas à vous solliciter la prochaine fois (il reste encore le 1^{er} étage...) !

• **FETE DE NOËL :**

A noter dans vos agendas : la fête de Noël aura lieu le **mercredi 2 décembre**, nous vous attendons à partir de 10 heures pour assister au spectacle « **trois petits cubes et puis s'en vont** » qui sera présenté à **10h30 précises**. Il sera suivi par la traditionnelle remise des cadeaux à tous les enfants et nous partagerons enfin un buffet convivial.

Attention : cette année, la fête de Noël aura lieu à la salle des fêtes de Limayrac (22 rue Xavier DARASSE, 31500 TOULOUSE).

Vous recevrez très prochainement une invitation avec tous les renseignements pour accéder à cette salle et l'organisation de ce moment. Nous vous proposons en effet de confectionner un met salé, l'association se chargeant de son côté des desserts et des boissons. Nous vous demanderons de nous **retourner le coupon réponse** joint à l'invitation **avant le 27 novembre** pour que nous puissions nous organiser (merci donc de renvoyer ce coupon, même si vous ne pouvez venir).

En espérant que vous serez nombreux à participer à cette fête !

• **PROGRAMME DES ATELIERS :**

1/ Ateliers Découverte (le vendredi) :

- Le 6 novembre : Sortie bibliothèque
- Le 13 novembre : Collage à la Hans Harp
- Le 20 novembre : Sable Magique
- Le 27 novembre : Manipulation de feutres

2/ Ateliers Thématiques (le lundi) :

- Le 2 novembre : Fabrication de la boîte à colère
- Le 9 novembre : Stands sur la colère
- Le 16 novembre : La Boum
- Le 23 novembre : Eveil corporel
- Le 30 novembre : La tristesse autour d'un atelier cuisine

3/ Ateliers Thématiques (le mardi) :

- Le 3 novembre : Fabrication de la boîte à colère
- Le 10 novembre : Stands sur la colère
- Le 17 novembre : La Boum
- Le 24 novembre : Eveil corporel
- Le 1er décembre : La tristesse autour d'un atelier cuisine

4/ Ateliers Bébé :

Ce mois-ci, le thème sera « **Du rond à la lumière** » :

- Le mercredi 4 novembre : groupe 1
- Le vendredi 20 novembre : sortie bibliothèque groupe 1 à 10h15
- Le mercredi 25 novembre : groupe 2
- Le vendredi 20 novembre : sortie bibliothèque groupe 2 à 10h45



LES FORMATIONS du premier semestre 2016 :

Les modules validés :

- Du 21 au 25 mars : **Module 5**
- Du 9 au 13 mai : **Module 7**
- Du 4 au 8 avril : **Module 8**

Les modules qui devraient se faire (attente des dernières confirmations) :

- Du 18 au 22 janvier : **Module 6**
- Du 20 au 24 juin : **Module 2**

Les modules qui ne pourront se faire pour l'instant ou qui seront reportés (il manque des personnes) :

- Du 8 au 12 février : **Module 1**
- Du 7 au 11 mars : **Module 4**
- Du 6 au 10 juin : **Module 3**

Merci à ceux qui n'ont pas encore confirmé leur inscription de le faire au plus tôt (Nathalie GUTIERREZ s'est quelque peu épuisée sur les relances... ☺)

Nouvelle indemnité kilométrique (suite) :

L'indemnité kilométrique prévue pour les trajets du domicile des salariés à leur lieu de travail en vélo serait de 25 centimes du kilomètre et ce remboursement serait finalement à priori facultatif. Le décret fixant ces conditions devrait paraître d'ici la fin de l'automne. Nous vous tiendrons bien sûr au courant de la décision finale dès parution de celui-ci.

INFO DE DERNIERE MINUTE...INFO DE DERNIERE MINUTE...INFO DE DERNIERE MINUTE...

Julia a mis au monde mardi 3 novembre sa 3^{ème} fille, Olivia ... nous lui souhaitons la bienvenue !!!

A très bientôt !

L'équipe de Crèche and do